

Les espèces végétales exotiques envahissantes

Objectifs :

- Connaître les notions inhérentes à la thématique des invasions biologiques
- Connaître les mécanismes pouvant expliquer les processus des invasions biologiques
- Effets/ impacts en lien avec les invasions biologiques



1- Terminologie

- Espèce indigène
- Espèce exotique
- Espèce envahissante
- Espèce exotique envahissante





Espèce végétale indigène

- Espèce végétale indigène (syn. autochtone) : se dit d'une plante ayant colonisé le territoire pris en compte (d'origine) par des moyens naturels ou bien à la faveur de facteurs anthropiques, mais, dans ce dernier cas, présente avant 1500 après JC. (TOUSSAINT et *al.* 2005).



Espèce végétale exotique

- Espèce végétale exotique = alien species or exotic species (syn. allochtone) : se dit des espèces introduites ou non indigènes. Ces taxons sont présents à l'extérieur de leur aire de répartition et sont introduits volontairement ou accidentellement (DAISIE 2009).

Globalement, ce sont des espèces fréquemment utilisées dans le cadre d'aménagement paysager, pour l'ornement des parcs et jardins ou encore pour l'aquariophilie.



Espèce végétale envahissante

- Espèce végétale envahissante : espèce qui se répand en grand nombre dans un lieu, de manière excessive ou gênante. Exemple de l'Ortie, des ronces, du pissenlit...



Espèce végétale exotique envahissante

- Espèce végétale exotique envahissante : se dit d'une espèce allochtone, dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives (UICN 2000).

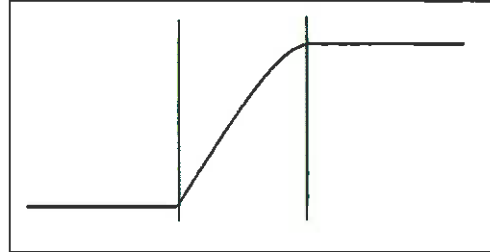




Espèce végétale exotique envahissante

Caractéristiques propres à une EEE :

- espèce allochtone (en dehors de son aire de répartition naturelle) ;
- introduite (action volontaire ou non) ;
- naturalisée (reproduction sans intervention de l'Homme) ;
- perturbante (des nuisances à trois niveaux) ;
- proliférante (souvent observé après une phase de latence) ;
- en expansion (en lien avec son aire de répartition).



Phase 1 = « lag phase » au cours de laquelle les populations de l'espèce introduite restent très restreintes

Phase 2 = phase de croissance exponentielle du nombre de localités (phase invasive)

Phase 3 = présence de l'espèce dans tous les habitats qui lui sont favorables (atteinte d'un palier)



2-Pourquoi une espèce exotique devient-elle envahissante ?

- **Reproduction et mode de dissémination**
Capacité de croissance/pouvoir couvrant élevés
Capacités reproductives élevées



Reproduction et mode de dissémination



Reproduction et mode de dissémination





Reproduction et mode de dissémination



Pourquoi une espèce exotique devient-elle envahissante ?

- Vulnérabilité des écosystèmes
Voir: Facilitation





Pourquoi une espèce exotique devient-elle envahissante ?



Les EEE apparaissent donc plus comme une conséquence et non une cause de la dégradation des milieux.



3- Quelques exemples d'impacts



3- Quelques exemples d'impacts



HAVIGUEL J.-C.

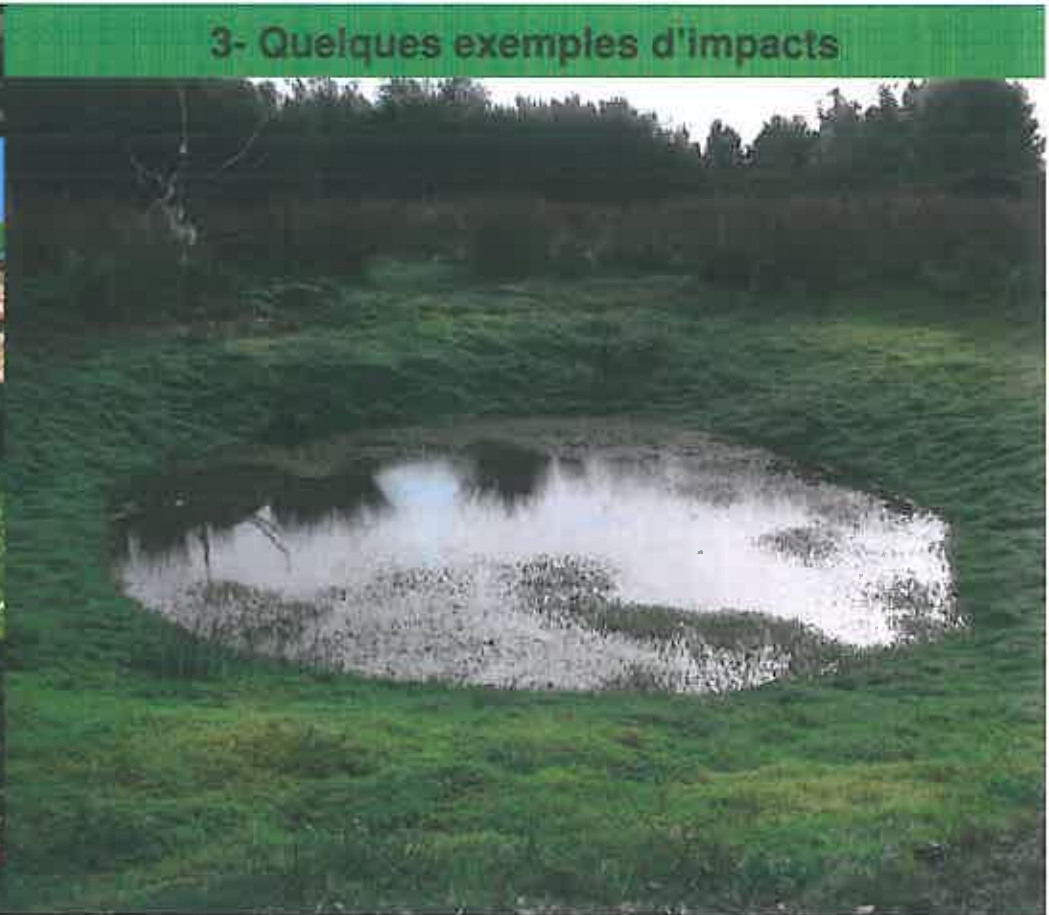
3- Quelques exemples d'impacts



3- Quelques exemples d'impacts



3- Quelques exemples d'impacts



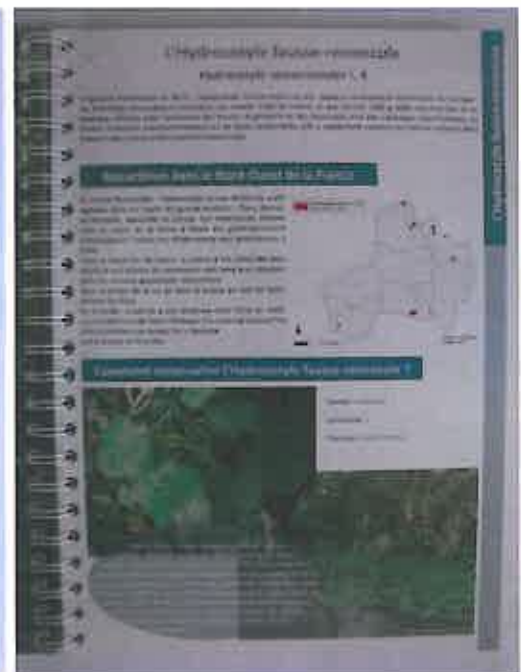
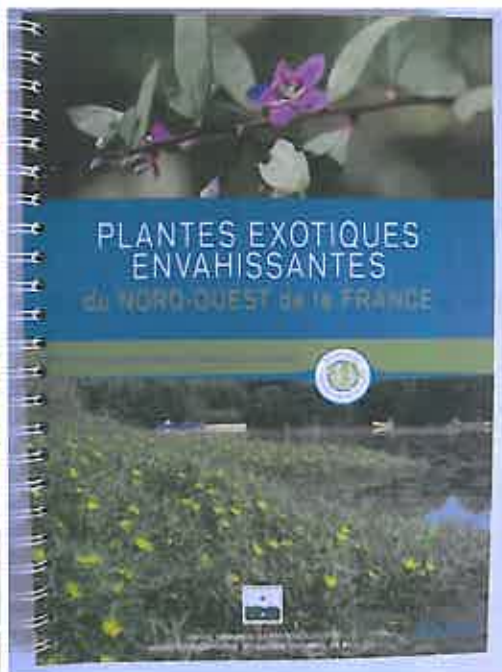




3- Quelques exemples d'impacts

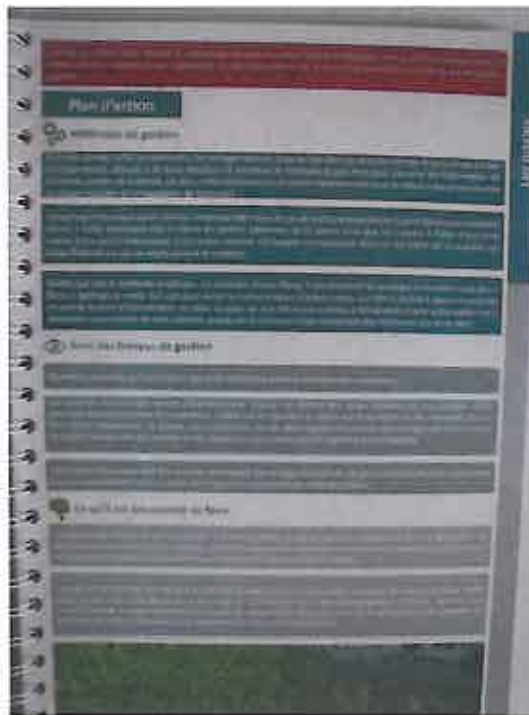


4- Outils d'aide à la décision





4- Outils d'aide à la décision



4- Outils d'aide à la décision



v.levy@cbnbl.org
a.watterlot@cbnbl.org

Les renouées asiatiques



- Origine : régions d'Asie orientale
- Date d'introduction : introduite en Europe en 1825 (1839 en France)
- Nuisances provoquées : érosion des berges, sécrétion de substances allélopathiques par les racines, gêne le passage des usagers...



Les renouées asiatiques



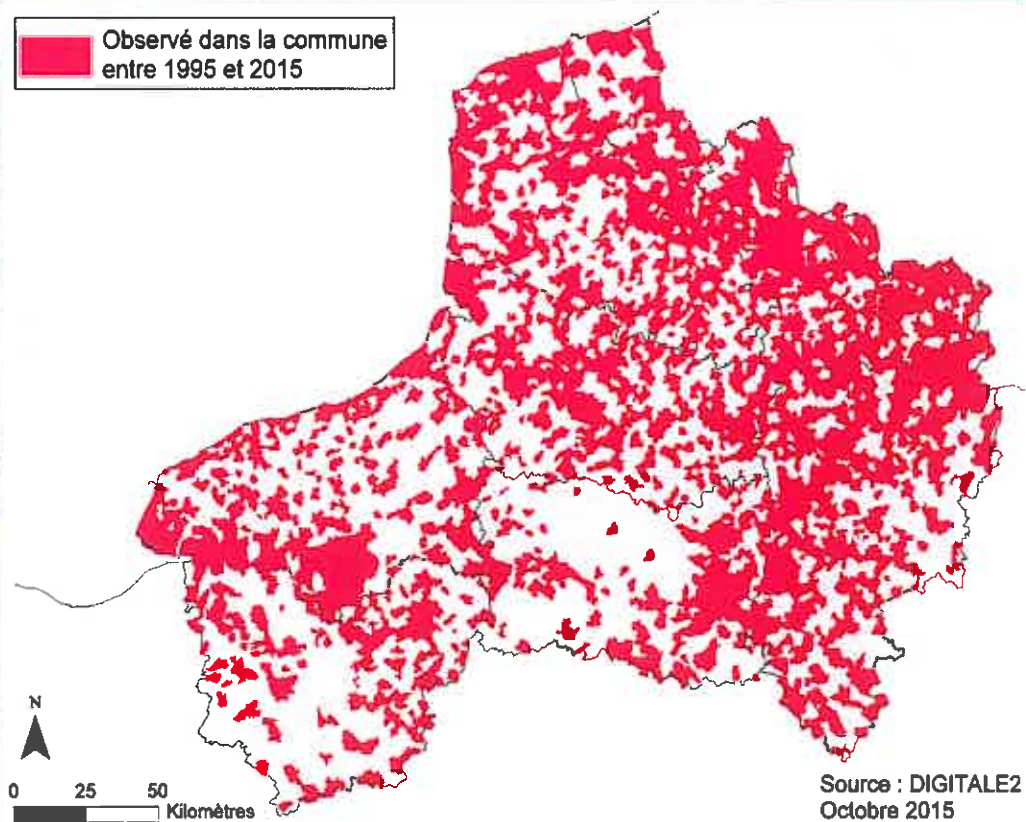
La Renouée du Japon (*Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse Decraene)



Les renouées asiatiques



■ Observé dans la commune
entre 1995 et 2015



Source : DIGITALE2
Octobre 2015